

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE KIFFA À PARTIR DU FLEUVE SÉNÉGAL (PAEPK)

Unité de Coordination du Projet AEP Kiffa

Ilot C N° 506 Tévragh Zeine, Nouakchott

Tél. : (+222) 49 36 04 01 ; (+222) 46 48 99 63

Email : mjiddou@hydraulique.gov.mr; mniang@hydraulique.gov.mr

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

AOI N°02/UCP-PAEPK/MHA/2024

1 – Objet

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) a obtenu du Fonds Saoudien de Développement (FSD), un prêt afin de financer les travaux de la première section du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal (Gouraye : PK0 – Sélibabi : PK45), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du Marché relatif aux travaux de réalisation des réseaux d'adduction et de distribution en cours de route entre PK7 et PK45 objet du lot 2 du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal.

L'Unité de Coordination du projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal (UCP-PAEPK) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux des réseaux d'adduction et de distribution en cours de route entre PK7 et PK45.

2 - Description des travaux

La description détaillée des travaux objet du présent appel d'offres est définie, dans le cahier des prescriptions techniques de l'Appel d'Offres.

La consistance des travaux prévus comprend la fourniture et la pose des infrastructures d'adduction et de distribution et la réalisation des ouvrages de stockage entre PK7 et PK45, incluant :

- Environ 40 km de conduite d'adduction en fonte ductile DN 800 mm ;
- Environ 27 km de réseau de distribution en PEHD DE 63-110 mm ;
- Construction et réhabilitation de châteaux d'eau.

3 - Appel à concurrence

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres international tel que défini dans le Code des Marchés publics de Mauritanie, et est ouvert aux entreprises ou

groupements d'entreprises spécialisés dans le domaine des travaux d'AEP et disposant de capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution des travaux. Les expériences des maisons mères ou filiales ne seront prises en compte dans l'évaluation que lorsqu'elles font partie du groupement ayant présenté une offre.

Les candidats sont prévenus que toute forme d'association ou de filiation avec le ou les consultant(s) ou toute autre entité qui a été auparavant impliquée dans la réalisation des études techniques ou la supervision des travaux objet du projet, est incompatible avec la participation au présent Appel d'offres. En conséquence, l'offre d'un soumissionnaire tombant sous cette incompatibilité sera rejetée. Il est à préciser que l'étude initiale relative à ce projet a été réalisée par le consultant CIRA-SGIE et révisée par le consultant ECG.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions exigées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

N.B : Seules les entreprises saoudiennes ou les groupements, dont le chef de file est une entreprise saoudienne, sont éligibles à soumissionner au présent Appel d'Offres.

4 - Retrait du dossier d'appel d'offres

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres contre un paiement non remboursable de 50 000 MRU versé au Trésor Public.

Le DAO sera récupéré au siège de l'UCP-PAEPK sur présentation de la quittance trésor.

5 - Visite des lieux

La visite des lieux est **obligatoire** et est à la charge des soumissionnaires. Cette visite sera organisée par l'UCP-PAEPK le 26 novembre 2024. Une attestation sera délivrée aux participants. Toute offre ne comportant pas cette attestation sera rejetée.

6 - Garantie de soumission et délai d'engagement

Les offres doivent demeurer valides pour une durée de 120 jours à partir de la date limite de remise des offres.

L'offre doit inclure une garantie de soumission sous forme de cautionnement libellé conformément au modèle joint au DAO et émis par un établissement bancaire agréé et établi en Mauritanie. Une garantie établie par une banque installée en dehors de la Mauritanie doit être validée par une banque locale.

La validité de cette garantie est de 148 jours à partir de la date limite de remise des offres. Le montant de la garantie de soumission est de **Quarante-cinq millions ouiyas (45 000 000 MRU) ou son équivalent en devises.**



7 - Délai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est fixé à Vingt-huit (28) mois.

8 - Critères de qualification

8.1 SITUATION FINANCIERE

8.1.1 Chiffre d'affaires :

- ❖ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux de construction et équipements réalisés au cours des cinq (5) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) supérieur ou égal à : **Deux milliards Ouguiya (2 000 000 000 MRU)** ou son équivalent en devises.

8.1.2 Capacité d'autofinancement :

- ❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **Cinq cent millions Ouguiya (500 000 000 MRU)** ou son équivalent en devises.

8.2 EXPERIENCES

8.2.1 Expérience générale :

- ❖ Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur de pose de conduites d'adduction d'eau potable au cours des dix (10) dernières années (2014-2023).

8.2.2 Expérience Spécifique (a)

- ❖ Avoir exécuté en tant qu'entité unique ou membre d'un groupement d'entrepreneurs au moins deux (02) marchés de pose de conduites d'adduction d'eau en fonte ductile de diamètre supérieur ou égal à 800 mm au cours des 10 (dix) dernières années (2014-2023) qui ont été achevés de manière satisfaisante, et terminés pour l'essentiel d'un montant minimum de 2 000 000 000 MRU ou équivalent en devises pour chacun des deux marchés soit un montant cumulé de 4 000 000 000 MRU ou équivalent en devises pour les deux marchés.

8.2.3 Expériences Spécifiques (b)

Avoir réalisé et achevé de manière satisfaisante en tant qu'entité unique ou membre de groupement au cours des 10 (dix) dernières années (2014-2023), les expériences minimales suivantes :



- ❖ Fourniture et pose d'au moins 40 000 ml de conduites en fonte ductile de diamètre supérieur ou égal à 800 mm, dont au moins 30 000 ml dans le cadre d'un seul projet d'eau potable.
- ❖ Fourniture et pose d'au moins 30 000 ml de conduites en PEHD de diamètre supérieur ou égal à 110 mm, dont au moins 24 000 ml dans le cadre d'un seul projet d'eau potable.
- ❖ Réalisation d'au moins trois (3) châteaux d'eau ou réservoir en béton armé d'une capacité supérieure ou égal à 50 m³, dont au moins deux (2) châteaux d'eau dans le cadre d'un seul projet.

8.3 Personnel : Conformément aux exigences du critère N° 5 de la section III critères de qualification

8.4 Matériel : Conformément aux exigences du critère N° 6 de la section III critères de qualification

9 - Remise des offres

Les offres doivent être remises sous pli fermé à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du MHA (CPMP-MHA),
455, Ilot C – Tévragh – Zeina Tél : (+222) 45 25 38 52 - Nouakchott – Mauritanie,
Email : cpmpmha@gmail.com, cpmpmha@hydraulique.gov.mr

La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

Date : le mardi 24 décembre 2024

Heure : 12 heures GMT.

NB : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10 Ouverture des offres

La procédure d'ouverture des offres est prévue, à l'adresse de la CPMP-MHA ci-dessus, en deux étapes :

- L'ouverture des offres techniques de tous les soumissionnaires, en présence de leurs représentants, est prévue le mardi 24 décembre 2024 à 12h30 GMT.
- L'ouverture des offres financières des soumissionnaires qualifiés à l'issue de la procédure d'évaluation technique des offres sera programmée conformément aux dispositions du présent DAOI. Les soumissionnaires retenus seront convoqués pour se faire représenter à la séance d'ouverture.

Le Coordinateur National

Mohamed JIDDOU

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the following text: 'Le Coordinateur National' (National Coordinator), 'Projet d'Alimentation en eau de la Ville de Kiffé à Parik du Fleuve au Massali' (Water supply project for the city of Kiffé to Parik of the River to Massali), and 'Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement' (Ministry of Hydraulics and Sanitation). The stamp also features a central emblem and text in Arabic.